



**GERHARD FUSENIG.** Le responsable Asset Management Core Investments de Credit Suisse s'entretenait hier du potentiel de ce métier en Suisse.

«Pour faire de la Suisse un centre international de l'asset management, il faut en faire un centre de production, et pas seulement un centre de distribution, expliquait Gerhard Fusenig, le responsable des placements traditionnels (Head Asset Management de Credit Suisse mercredi à Zurich. Et pour cela, être en mesure de développer la gestion de portefeuilles en Suisse de manière à ce que celle-ci gagne des clients à l'étranger. Pour pouvoir faire venir ici des gérants qualifiés.» Et le spécialiste de souligner que sur les 250 milliards gérés par CS en Suisse dans ce métier, 27 milliards viennent de l'étranger. «Or l'an dernier, nous avons perdu 2,1 milliards d'actifs en Suisse mais gagné 2,4 milliards hors du pays. Je peux donc affirmer que le concept de la Suisse comme centre financier de l'asset management (souvent évoqué à propos de l'avenir et du renouvellement de la place financière) fonctionne au Credit Suisse. Nous avons gagné des avoirs tant dans les actifs traditionnels, 1,9 milliard, que dans les placements alternatifs, 0,5 milliard». Voilà une démonstration propre à rassurer ceux qui redoutaient que les cessions d'activités (ETF) et la réorganisation communiquées récemment par le groupe ne traduisent une marginalisation de l'asset management dans sa stratégie. **PAGE 5**

l'initiative, le corps électoral sera en mesure de choisir entre deux textes. Car en cas de non à l'initiative, le contre-projet indirect entrerait automatiquement en vigueur si aucun référendum n'était déposé. Mais la brochure d'explications du Conseil fédéral ne contient que le texte de l'initiative. Celui du contre-projet ne sera publié dans la feuille fédérale qu'après un éventuel échec de cette dernière le 3 mars.

Le citoyen suisse doit donc a priori se contenter de la présentation sur une page A5 des principales différences entre l'initiative et le contre-projet pour se faire une opinion. Ou télécharger lui-même le texte du contre-projet rédigé pour le vote final aux deux chambres, quinze pages A5 sur le

contenu ne peut être dévoilé que de manière très succincte. C'est d'autant plus dommage que le secrétariat des Commissions des affaires juridiques du Parlement a établi un tableau comparatif entre les 24 exigences de l'initiative et les dispositions respectives dans le contre-projet et dans la législation existante, qui aurait pu être intégré dans la brochure. Celle-ci néglige aussi systématiquement les abrogations d'articles, qui peuvent pourtant provoquer également le débat, comme des modifications ou des ajouts.

Fournir les informations complémentaires et les évaluer semble donc faire partie du rôle officiellement attribué aux médias. Dont certains ont déjà

pés par le Conseil fédéral.

En réalité, le contre-projet mériterait au moins autant de discussions que l'initiative, qui continue pourtant de focaliser l'attention dans des débats aussi passionnés qu'interminables (du moins jusqu'au 3 mars). Car il y a des chances que ce contre-projet représente bientôt la nouvelle norme en la matière pour les entreprises suisses cotées. Celles-ci devraient donc déjà prendre des dispositions pour répondre à des changements qui surviendront de toute manière (lire page 4). (Pour les aider à mieux réussir cette démarche, nous avons mis les documents nécessaires sur notre site.) ■

# L'avenir du luxe made in China

*Les métiers d'art et d'artisanat d'exception ne demandent qu'à ré-émerger. Avec une stratégie.*

JÉRÔME SCHNOEBELEN\*  
EMMANUEL FRAGNIÈRE\*

A travers les époques et tout au long de l'histoire, les métiers d'art et l'artisanat d'exception n'ont cessé d'évoluer et de se renouveler. La Chine et l'Occident ont successivement joué un rôle fondamental dans la sauvegarde et la transmission de savoir-faire traditionnels de très haut niveau. En Chine, les différentes dynasties qui se sont succédé ont contribué pleinement à l'évolution d'autres civilisations. Entre autres grâce aux différentes inventions capitales qui leur sont attribuées. Les méthodes de fabrication ancestrales, le raffinement poussé à l'extrême et la qualité des pièces réalisées dans la broderie, la soie ou encore la porcelaine, faisaient l'admiration et la fascination de tout l'Occident. La révolution culturelle des années 1960-1970, sous l'effet de Mao Ze-

dong, a marqué l'arrêt brutal du pouvoir d'attraction qu'exerçait la culture chinoise. Cette métamorphose de la Chine a été synonyme d'interdiction et de censure de toutes formes d'art et d'artisanat. Suite à cette période dévastatrice, peu propice aux traditions, à la créativité ou au perfectionnisme, la République populaire a enregistré pendant les trois décennies qui ont suivi un développement économique sans précédent au détriment de métiers rares et précieux. Les répercussions de cette croissance industrielle débridée ont en plus fortement terni la réputation du Made in China (industrialisation massive, économies d'échelle excessives).

Paradoxalement, l'influence de la Chine en matière d'artisanat d'exception se ressent de nouveau à l'échelle internationale et dans bien des domaines. La Chine possède toujours de solides compétences et souhaite profondément renouer avec son histoire et son patrimoine. Sans parler de la prolifération des Instituts Confucius. Ils contribuent à réhabiliter ces traditions d'excellence. De nombreux éléments mettent d'ailleurs en exergue la pro-

fonde transformation des mentalités chinoises. Tout comme l'extraordinaire potentiel du pays dans le domaine des métiers d'art. Cela ne se fera bien sûr que si la Chine s'oriente vers une croissance plus qualitative. C'est clairement ce qu'elle cherche à faire actuellement. A l'inverse, l'Europe enregistre en général des performances médiocres. L'économie se dégrade depuis quelques années. Les délocalisations se sont dramatiquement accélérées. Les industries manufacturières se sont réduites comme peau de chagrin.

En parallèle de l'évolution de la Chine et de son artisanat, l'Europe, forte de son histoire et de traditions artisanales d'exception depuis la Renaissance, rayonne aux yeux du monde et continue d'exercer une fascination auprès des consommateurs. Ce qui permet au Vieux Continent d'être l'acteur principal sur le marché du luxe. La parfaite maîtrise du savoir faire et le statut encore reconnu des artisans ont fortement contribué au prestige et à la notoriété internationale. **SUITE PAGE 2**

\*Haute école de gestion de Genève (HEG)

